



## Rythmes scolaires : 18 juin, tous au rassemblement !

Pour les organisations syndicales **CGT Education, FNEC FP FO, SNUDI FO, SUD Education, CGT services publics, FO territoriaux, SUD collectivités territoriales, Solidaires et SNUIPP FSU du Var**, à nouveau réunies le mercredi 4 juin à Toulon, le décret « d'assouplissement » de la réforme des rythmes scolaires, loin de répondre à la demande des personnels, aggrave les inégalités territoriales en laissant chaque commune organiser le temps scolaire sans cadrage national. Pour les temps périscolaires, à la charge des communes, l'assouplissement des taux d'accueil se fera au détriment de la sécurité des enfants et des conditions de travail des agents.

De plus, la mise en concurrence de l'école publique avec l'école privée, qui n'est pas tenue de mettre en œuvre la réforme, sera accentuée.

Le décret du 8 mai 2014 ne règle aucun des problèmes soulevés tant par les enseignants que par les agents territoriaux depuis 18 mois. C'est pourquoi, **la FSU, FO, la CGT et SUD** ont voté contre au Comité Technique Ministériel (CTM) et au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 5 mai (**SE-UNSA et CFDT** se sont abstenus)

Les raisons de la mobilisation massive des personnels de l'Éducation Nationale et des collectivités territoriales depuis le début de l'année 2013, contre cette réforme des rythmes scolaires, demeurent. Les initiatives pour demander la suspension, l'abrogation et le retrait du décret du 24 janvier 2013 se poursuivent. Personne n'est satisfait des aménagements proposés par le décret Hamon.

Le nouveau ministre de l'Éducation doit entendre l'ensemble des personnels concernés par cette réforme (enseignants, Atsem, animateurs, éducateurs sportifs et culturels...) et retirer le décret 2013. Les organisations syndicales **CGT Education, FNEC FP FO, SNUDI FO, SUD Education, CGT services publics, FO territoriaux, SUD collectivités territoriales, Solidaires et SNUIPP FSU du Var** demandent au ministre de prendre en compte le vote au CTM et au CSE et de rouvrir les discussions pour une autre réforme. Il s'agit de prendre en compte les revendications exprimées majoritairement par les personnels et leurs organisations syndicales.

**Le retrait du décret de janvier 2013 est le seul assouplissement possible.** Il n'est pas envisageable que cette réforme puisse s'appliquer à la prochaine rentrée. En s'obstinant à vouloir faire passer sa réforme à la rentrée prochaine, le ministre prend la responsabilité d'une rentrée chaotique.

Les organisations syndicales **CGT Education, FNEC FP FO, SNUDI FO, SUD Education, CGT services publics, FO territoriaux, SUD collectivités territoriales, Solidaires et SNUIPP FSU du Var** soutiennent toutes les initiatives en cours ou à venir pour faire valoir les revendications des personnels.

**Elles appellent, avec le soutien de leurs Unions Départementales, les enseignants, les personnels des collectivités territoriales et les parents à participer massivement au rassemblement du Mercredi 18 juin 2014 à partir de 12 H. 30 (\*), devant l'inspection académique du Var (Rue de Montebello à Toulon).**

Suite aux prises de paroles des différentes organisations syndicales, le cortège se rendra en manifestation à la préfecture du Var :

- ***Demandons au Préfet (\*\*)* de ne pas appliquer la réforme à la rentrée de septembre 2014 !**
- ***Demandons au Ministre la suspension immédiate et l'ouverture de négociations pour une autre réforme !***

(\*) : Un préavis de grève a été déposé par les organisations syndicales pour couvrir les personnels concernés...

(\*\*) : Une demande d'audience au Préfet a été envoyée par l'intersyndicale.